

# Chalet Le Biot

## CONTRAT DE LOCATION ET DESCRIPTIF DU CHALET

Situé à LE BIOT (Haute-Savoie) 74430, dans la vallée d'Aulps, altitude 846 mètres

Surface habitable 64 m<sup>2</sup>, capacité : 6 personnes, niveau de confort : 1 étoile

Après accord téléphonique du propriétaire, vous pouvez imprimer 2 exemplaires du contrat, les compléter, les signer et les envoyer au propriétaire.

Un exemplaire signé par le propriétaire vous sera retourné.

<b>Propriétaire :</b> M. et Mme Bernard VINCENT 12, chemin de Charmoisy 74200 THONON-LES-BAINS Tél. 04 50 71 72 08 Portable : 06 08 00 56 73 (le soir à partir de 21 heures) Courriel : <bernard.vincent845@orange.fr>	<b>Locataire :</b> M., Mme, Mlle : ..... Adresse : ..... ..... C.P. : ..... Commune : ..... Tél. : ..... Portable : ..... Nombre de personnes : .....
Début du séjour : Dimanche ..... à 14 h	Fin du séjour : Dimanche ..... à 10 h

Votre adresse Courriel : .....

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation de notre chalet individuel meublé sis à Le Biot à 100 m de la place du village, derrière l'école communale du Biot et le restaurant "Les Tilleuls", à proximité de la route départementale, sur plus de 1000 m<sup>2</sup> de terrain à flanc de montagne.

### Il comprend :

- Une cuisine indépendante avec plaque 4 feux gaz, four, four micro-onde, frigo/congélateur, placards avec vaisselle complète,
- Un séjour de 31 m<sup>2</sup> avec un lit 1 personne de 90 cm, une grande table, placard à vaisselle, téléviseur couleur de 81 cm avec port HDMI et USB sur parabole, 1 lit de 140 de large, armoire penderie, fauteuil et commode,
- Une salle de bains avec douche à l'italienne, lavabo, placard de rangement avec fer et table à repasser et sèche-serviette,
- W-C séparés et hall avec escalier intérieur donnant accès au sous-sol,
- Une chambre au sous-sol avec un lit de 140, un lit de 90, un placard et une petite table,
- Un balcon de 22 m<sup>2</sup> sur 2 faces (sud et ouest),
- Une terrasse avec tonnelle couverte, salon de jardin, barbecue et mini-four,
- Un garage de 23 m<sup>2</sup> non chauffé (pouvant éventuellement servir de salle de jeux),
- Cour et parking privatif de 3 places.

Tous les lits sont avec couettes et housses de couette fournies.

- Possibilité de ménage en fin de séjour : 50 €.

Espérant que cette proposition retiendra toute votre attention, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

## - CONDITIONS GENERALES DE LOCATION -

**1 – Paiement** : Mme / M. .... ayant effectué un premier acompte (25% environ du prix du séjour) de ..... € à titre d'arrhes, s'engage à verser le solde de la location convenue soit ..... €, charges comprises, ainsi qu'une caution de 300 € lors de la remise des clés. Prix total du séjour : ..... €.

**2 – Réservation** : La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire les arrhes et deux exemplaires du contrat signé (un exemplaire rempli et signé sera renvoyé par le propriétaire pour accord).

**3 – Horaire** : Heure d'arrivée : à partir de 14 h - Heure de départ : avant 10 h (ou à définir).

**4 - Nombre de locataires** : Si le nombre de locataires dépasse la capacité indiquée dans le contrat (6 personnes), et sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de rompre le contrat ou de recevoir une majoration de 100 € par personne supplémentaire.

**5 – Animaux** : Nos amis les animaux sont acceptés.

**6 – Caution** : La caution de 300 € déposée à l'arrivée sera restituée soit au départ (sauf en cas de départ de nuit), soit renvoyée par courrier, déduction faite de la remise éventuelle de l'état des lieux, notamment le ménage – Merci de ne pas remplacer la vaisselle cassée.

Le locataire devra signaler toute détérioration ou casse survenue pendant son séjour.

**7 – Annulation** : Toute annulation doit être notifiée par une lettre recommandée ou courriel. Les arrhes resteront acquises au propriétaire.

Dans les 24 h qui suivent la date d'arrivée, si le locataire ne se manifeste pas, le présent contrat deviendra nul, les arrhes resteront acquises au propriétaire qui disposera de son meublé.

**8 – Entretien** : L'entretien du meublé vous incombe et vous vous engagez à le rendre à votre départ aussi propre que vous l'avez trouvé à votre arrivée.

Si vous le souhaitez, nous pouvons assurer le ménage de fin de séjour (hors électroménager, WC et vaisselle). Le coût de ce service étant de 50 €.

**9 – Assurance** : Le locataire est tenu de s'assurer contre les dommages de toute nature susceptibles d'engager sa responsabilité.

**10 – Litige** : Tout litige sur l'exécution des présentes sera de la compétence du tribunal de Thonon-les-Bains.

Je soussigné M ..... déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance du descriptif et des conditions générales du présent document.

A Thonon-les-Bains, le .....  
(signature du propriétaire)

A ....., le .....  
(signature du locataire précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

**N'oubliez pas de nous retourner deux exemplaires du présent contrat signé.**

**Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter notre site Internet:**

**>> <https://www.chalet-biot.fr> ou nous téléphoner.**